

Envoyé en préfecture le 19/04/2021

Reçu en préfecture le 19/04/2021

Affiché le



ID : 026-212600068-20210412-2021_13-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Budget Commune

Numéro SIRET : 21260006800010

POSTE COMPTABLE :

M14

COMPTE ADMINISTRATIF
voté par nature

BUDGET Compte Administratif - Budget Commune

ANNEE 2020

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan	X	
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement		X
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement		X
A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement		X
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées		X
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
A11 - Etat des travaux en régie		X
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan		X

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		X
C1.1 - Etat du personnel		X
C1.2 - Actions de formation des élus		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

 Compte Administratif - Budget Commune CA 2020	COMPTE ADMINISTRATIF
--	---------------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	2 585
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	39
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de Commune du Val de Drôme	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produits des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprise au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.



I - INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B

POUR MEMOIRE

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau de l'article pour la section de fonctionnement,
- au niveau de l'article pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 310 410,89	G	1 562 558,28
	Section d'investissement	B	1 100 155,42	H	1 022 320,32
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	74 587,94
	Report en section d'investissement (001)	D	89 814,16	J	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 500 380,47	= G+H+I+J	2 659 466,54
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	177 379,00	L	224 653,74
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	177 379,00	= K+L	224 653,74
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 310 410,89	= G+I+K	1 637 146,22
	Section d'investissement	= B+D+F	1 367 348,58	= H+J+L	1 246 974,06
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 677 759,47	= G+H+I+J+K+L	2 884 120,28

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	224 653,74
024	Produits des cessions d'immobilisations		90 000,00
13	Subventions d'investissement reçues		134 653,74
21	Immobilisations corporelles	71 379,00	
23	Immobilisations en cours	106 000,00	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	436 306,00	418 320,03		17 985,97
012	Charges de personnel et frais assimil	663 600,00	605 897,22		57 702,78
014	Atténuations de produits	12 400,00	11 028,00		1 372,00
65	Autres charges de gestion courante	274 506,00	250 059,28		24 446,72
Total des dépenses de gestion courante		1 386 812,00	1 285 304,53	0,00	101 507,47
66	Charges financières	11 650,00	11 607,02		42,98
67	Charges exceptionnelles	1 850,00	0,34		1 849,66
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues				
Total des dépenses réelles de fonct.		1 400 312,00	1 296 911,89	0,00	103 400,11
023 (2)	Virement à la section d'investissement (191 921,00			
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (13 500,00	13 499,00		1,00
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct				
Total des dépenses d'ordre de fonct.		205 421,00	13 499,00	0,00	191 922,00
TOTAL		1 605 733,00	1 310 410,89	0,00	295 322,11
Pour information (3) D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00			

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	10 000,06	11 178,70		-1 178,64
70	Produits des services, domaine et ven	88 751,00	64 850,71		23 900,29
73	Impôts et taxes	1 113 974,00	1 134 949,00		-20 975,00
74	Dotations, subventions et participation	292 506,00	340 185,52		-47 679,52
75	Autres produits de gestion courante	4 724,00	4 850,23		-126,23
Total des recettes de gestion courante		1 509 955,06	1 556 014,16	0,00	-46 059,10
76	Produits financiers	10,00	34,41		-24,41
77	Produits exceptionnels	1 180,00	6 509,71		-5 329,71
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires				
Total des recettes réelles de fonct.		1 511 145,06	1 562 558,28	0,00	-51 413,22
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)	20 000,00			20 000,00
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(
Total des recettes d'ordre de fonct.		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
TOTAL		1 531 145,06	1 562 558,28	0,00	-31 413,22
Pour information (3) R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		74 587,94			

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	1 022 967,00	971 107,39	71 379,00	-19 519,39
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	126 555,00	13 185,56	106 000,00	7 369,44
	Total des opérations d'équipement				
Total des dépenses d'équipement		1 149 522,00	984 292,95	177 379,00	-12 149,95
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	103 200,84	103 133,87		66,97
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		103 200,84	103 133,87	0,00	66,97
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'invest.		1 252 722,84	1 087 426,82	177 379,00	-12 082,98
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	20 000,00			20 000,00
041	Opérations patrimoniales	12 729,00	12 728,60		0,40
Total des dépenses d'ordre d'invest.		32 729,00	12 728,60	0,00	20 000,40
TOTAL		1 285 451,84	1 100 155,42	177 379,00	7 917,42
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		89 814,16			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	319 200,00	169 168,77	134 653,74	15 377,49
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours		37 566,09		-37 566,09
Total des recettes d'équipement		319 200,00	206 734,86	134 653,74	-22 188,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	163 959,84	205 401,70		-41 441,86
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	583 956,16	583 956,16		
138	Autres subv.d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations	90 000,00		90 000,00	
Total des recettes financières		837 916,00	789 357,86	90 000,00	-41 441,86
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des recettes réelles d'invest.		1 157 116,00	996 092,72	224 653,74	-63 630,46
021	Virement de la section de fonctionnement	191 921,00			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	13 500,00	13 499,00		1,00
041	Opérations patrimoniales	12 729,00	12 728,60		0,40
Total des recettes d'ordre d'invest.		218 150,00	26 227,60	0,00	191 922,40
TOTAL		1 375 266,00	1 022 320,32	224 653,74	128 291,94
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	418 320,03		418 320,03
012	Charges de personnel et frais assimilés	605 897,22		605 897,22
014	Atténuations de produits	11 028,00		11 028,00
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	250 059,28		250 059,28
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	11 607,02		11 607,02
67	Charges exceptionnelles	0,34		0,34
68	Dotations provisions semi-budgétaires		13 499,00	13 499,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
Dépenses de fonctionnement - Total		1 296 911,89	13 499,00	1 310 410,89

Pour information				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	103 133,87		103 133,87
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées		12 728,60	12 728,60
21	Immobilisations corporelles (6)	971 107,39		971 107,39
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	13 185,56		13 185,56
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (5)			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		1 087 426,82	12 728,60	1 100 155,42

Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				89 814,16

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	11 178,70		11 178,70
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	64 850,71		64 850,71
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	1 134 949,00		1 134 949,00
74	Dotations, subventions et participations	340 185,52		340 185,52
75	Autres produits de gestion courante	4 850,23		4 850,23
76	Produits financiers	34,41		34,41
77	Produits exceptionnels	6 509,71		6 509,71
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		1 562 558,28		1 562 558,28

Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				74 587,94

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	205 401,70		205 401,70
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	583 956,16		583 956,16
13	Subventions d'investissement reçues	169 168,77		169 168,77
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)		12 728,60	12 728,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	37 566,09		37 566,09
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		13 499,00	13 499,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		996 092,72	26 227,60	1 022 320,32

Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Envoyé en préfecture le 19/04/2021

Reçu en préfecture le 19/04/2021

Affiché le

ID : 026-212600068-20210412-2021_13-DE



III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	436 306,00	418 320,03		17 985,97
60611	Eau et assainissement	600,00	2 217,93		-1 617,93
60612	Energie - Electricité	75 000,00	64 804,60		10 195,40
60622	Carburants	11 500,00	7 396,83		4 103,17
60623	Alimentations	33 000,00	20 860,91		12 139,09
60631	Fournitures d'entretien	6 500,00	7 712,31		-1 212,31
60632	Fournitures de petit équipement	23 000,00	15 440,68		7 559,32
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	8 618,14		-6 618,14
60636	Vêtements de travail	3 000,00	1 784,33		1 215,67
6064	Fournitures administratives	3 700,00	4 369,99		-669,99
6067	Fournitures scolaires	7 833,00	7 052,39		780,61
6068	Autres matières et fournitures	600,00	20 848,16		-20 248,16
6135	Locations mobilières	9 100,00	7 987,50		1 112,50
61521	Terrains	7 000,00	13 628,39		-6 628,39
615221	Bâtiments publics	8 000,00	3 113,45		4 886,55
615228	Autres bâtiments	5 000,00	3 903,83		1 096,17
615231	Voies	60 000,00	47 878,00		12 122,00
615232	Réseaux	500,00	60,00		440,00
61551	Matériel roulant	6 000,00	10 226,08		-4 226,08
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	634,20		365,80
6156	Maintenance	20 000,00	29 111,25		-9 111,25
6161	Multirisques	35 200,00	53 569,76		-18 369,76
617	Etudes et recherches	1 000,00			1 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 700,00	3 908,76		-1 208,76
6184	Versements à des organismes de form	2 000,00			2 000,00
6188	Autres frais divers	10 200,00	2 974,18		7 225,82
6225	Indemnités au comptable et aux régis	800,00			800,00
6226	Honoraires	14 000,00	10 130,10		3 869,90
6228	Divers	100,00			100,00
6231	Annonces et insertions	500,00	2 034,00		-1 534,00
6232	Fêtes et cérémonies	14 000,00	7 596,37		6 403,63
6237	Publications	4 000,00	2 860,00		1 140,00
6238	Divers		158,29		-158,29
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	143,98		856,02
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	4 401,99		598,01
6262	Frais de télécommunications	16 700,00	18 367,06		-1 667,06
627	Services bancaires et assimilés		114,42		-114,42
6281	Concours divers (cotisations...)	4 673,00	5 519,46		-846,46
6282	Frais gardiennage(église,forêts&bois c	17 000,00	9 485,40		7 514,60
6283	Frais de nettoyage des locaux	14 000,00	11 109,81		2 890,19
62876	Au GFP de rattachement	4 600,00			4 600,00
6288	Autres services extérieurs	1 200,00	4 004,99		-2 804,99
63512	Taxes foncières	4 000,00	4 016,49		-16,49
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	276,00		24,00
012	Charges de personnel et frais assim	663 600,00	605 897,22		57 702,78
6216	Personnel affecté par le GFP de ratta	1 700,00			1 700,00
6218	Autres personnel extérieur	4 000,00	7 228,84		-3 228,84
6332	Cotisations versées au FNAL	2 200,00	508,83		1 691,17
6336	Cotisations au centre national et CNFP	7 800,00	6 239,24		1 560,76
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés su	1 400,00	1 181,23		218,77
64111	Rémunération principale	385 500,00	368 757,81		16 742,19
6413	Personnel non titulaire	10 000,00	318,58		9 681,42
64131	Rémunération	50 000,00	46 373,23		3 626,77

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
6451	Cotisations à l'URSSAF	72 000,00	63 217,57		8 782,43
6453	Cotisations aux caisses de retraite	115 000,00	104 930,67		10 069,33
6454	Cotisations aux ASSEDIC	3 000,00	1 878,79		1 121,21
6455	Cotisations pour assurance du personne	1 500,00	1 401,33		98,67
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00			1 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 600,00	393,50		3 206,50
6488	Autres charges	4 400,00	3 467,60		932,40
014	Atténuations de produits	12 400,00	11 028,00		1 372,00
7391171	Dégrèv. TF sur prop. non bâties pour j	400,00	420,00		-20,00
739223	Fonds de péréquation des ress comm e	12 000,00	10 608,00		1 392,00
65	Autres charges de gestion courante	274 506,00	250 059,28		24 446,72
6531	Indemnités	60 000,00	68 908,98		-8 908,98
6533	Cotisations de retraite	4 500,00	3 992,42		507,58
6534	Cotisations de sécurité sociale - part p	7 000,00	6 827,06		172,94
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin m	50,00			50,00
6553	Service d'incendie	41 826,00	41 826,00		
65548	Autres contributions	78 268,00	52 591,68		25 676,32
6557	Contributions au titre de politique de l	1 297,00			1 297,00
65733	Départements	600,00			600,00
657364	A caractère industriel et commercial	9 500,00	9 500,00		
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de d	71 435,00	66 411,00		5 024,00
65888	Autres	30,00	2,14		27,86
656	Frais de fonctionnement des groupe				
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		1 386 812,00	1 285 304,53	0,00	101 507,47
66	Charges financières (b)	11 650,00	11 607,02		42,98
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 650,00	11 607,02		42,98
67	Charges exceptionnelles (c)	1 850,00	0,34		1 849,66
6718	Autres charges exceptionnelles sur op	1 850,00			1 850,00
673	Titres annulés (sur excercices antérieu		0,34		-0,34
68	Dotations provisions semi-budgétair				
022	Dépenses imprévues (e)				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 400 312,00	1 296 911,89	0,00	103 400,11
023	Virement à la section d'investisseme	191 921,00			
042 (4,5,6)	Opérations d'ordre de transfert ent	13 500,00	13 499,00		1,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles &	13 500,00	13 499,00		1,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		205 421,00	13 499,00	0,00	191 922,00
043 (7)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		205 421,00	13 499,00	0,00	191 922,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		1 605 733,00	1 310 410,89	0,00	295 322,11
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00		

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

(2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	10 000,06	11 178,70		-1 178,64
6419	Remboursements sur rémunérations d	10 000,06	11 178,70		-1 178,64
70	Produits des services, domaine et v	88 751,00	64 850,71		23 900,29
70311	Concession dans les cimetières (prod	3 000,00	3 872,00		-872,00
70323	Redevance d'occupation du dom.publ	755,00	644,00		111,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	4 500,00	5 446,85		-946,85
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire	68 000,00	54 244,06		13 755,94
7083	Locations diverses (autres qu'immeuble	140,00			140,00
70878	par d'autres redevables	12 356,00	643,80		11 712,20
73	Impôts et taxes	1 113 974,00	1 134 949,00		-20 975,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	665 000,00	686 475,00		-21 475,00
73211	Attribution de compensation	359 977,00	359 977,00		
73212	Dotation de solidarité communautaire	40 210,00	40 210,00		
7331	Taxe d'enlèv. des ordures ménagères e	500,00			500,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	48 287,00	48 287,00		
74	Dotations, subventions et participa	292 506,00	340 185,52		-47 679,52
7411	Dotation forfaitaire	185 000,00	182 592,00		2 408,00
74121	Dotation de solidarité rurale	48 000,00	49 557,00		-1 557,00
74127	Dotation nationale de péréquation	7 000,00	7 498,00		-498,00
744	FCTVA	2 780,00			2 780,00
74718	Autres	500,00	1 430,03		-930,03
7473	Départements	21 126,00	69 838,00		-48 712,00
74751	GFP de rattachement	3 300,00	2 788,49		511,51
74834	Etat-Compens.au titre exonérations ta	6 800,00	6 916,00		-116,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations ta	18 000,00	19 566,00		-1 566,00
75	Autres produits de gestion courante	4 724,00	4 850,23		-126,23
752	Revenus des immeubles	4 724,00	4 849,22		-125,22
7588	Autres produits divers de gestion coura		1,01		-1,01
TOTAL GESTION DES SERVICES		1 509 955,06	1 556 014,16	0,00	-46 059,10
(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75					
76	Produits financiers (b)	10,00	34,41		-24,41
761	Produits de participations	5,00	4,43		0,57
7621	Prod, des autres immo. fin. encaissé à	5,00	29,98		-24,98
77	Produits exceptionnels (c)	1 180,00	6 509,71		-5 329,71
7713	Libéralités reçues		68,00		-68,00
7718	Autres produits exceptionnels sur op. d		843,44		-843,44
773	Mandats annulés ou atteints déchéanc		752,74		-752,74
7788	Produits exceptionnels divers	1 180,00	4 845,53		-3 665,53
78 (2)	Reprises provisions semi-budgétaire				
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 511 145,06	1 562 558,28	0,00	-51 413,22
= a + b + c + d					
042 (3, 4,	Opérations d'ordre de transfert ent	20 000,00			20 000,00
722	Immobilisations corporelles	20 000,00			20 000,00
043 (6)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 531 145,06	1 562 558,28	0,00	-31 413,22
= RECETTES REELLES + D'ORDRE					

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	74 587,94			

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (hors				
204	Subventions d'équipement versées (
21	Immobilisations corporelles (hors o	1 022 967,00	971 107,39	71 379,00	-19 519,39
2111	Terrains nus	4 000,00		4 000,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 600,00	3 588,00		12,00
21312	Bâtiments scolaires	2 600,00	2 606,40		-6,40
21318	Autres bâtiments publics	9 000,00		9 000,00	
2138	Autres constructions	163 820,00	144 183,32		19 636,68
2151	Réseaux de voirie	753 708,00	782 073,51		-28 365,51
21534	Réseaux d'électrification	11 080,00		11 080,00	
21538	Autres réseaux		4 980,00		-4 980,00
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défe		2 160,00		-2 160,00
21571	Matériel roulant	19 600,00		19 600,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	26 159,00	359,92	25 799,00	0,08
2158	Autres install., matériel et outillage tec		3 794,40		-3 794,40
2183	Matériel de bureau et matériel informa	1 900,00		1 900,00	
2184	Mobilier	27 500,00	27 361,84		138,16
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op	126 555,00	13 185,56	106 000,00	7 369,44
2313	Constructions	126 555,00			126 555,00
2315	Installation, matériel et outillage techniq			106 000,00	-106 000,00
238	Avances versées sur comm.immo.corp		13 185,56		-13 185,56
Total des dépenses d'équipement		1 149 522,00	984 292,95	177 379,00	-12 149,95
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés	103 200,84	103 133,87		66,97
1641	Emprunts en euros	103 200,84	103 133,87		66,97
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		103 200,84	103 133,87	0,00	66,97
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 252 722,84	1 087 426,82	177 379,00	-12 082,98
040	Opération d'ordre transfert entre se	20 000,00			20 000,00
	Charges transférées	20 000,00			20 000,00
21318	Autres bâtiments publics	20 000,00			20 000,00
041 (7)	Opérations patrimoniales	12 729,00	12 728,60		0,40
204422	Bâtiments et installations	12 729,00	12 728,60		0,40
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		32 729,00	12 728,60	0,00	20 000,40
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		1 285 451,84	1 100 155,42	177 379,00	7 917,42

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
---------------------	-------------	------------------------------------	-----------------	----------------------------------	-----------------

Pour information					
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		89 814,16			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçu	319 200,00	169 168,77	134 653,74	15 377,49
1321	Etats et établissements nationaux	3 171,00	36 505,51		-33 334,51
1322	Régions	24 000,00	20 152,26	3 847,74	
1323	Départements	292 029,00	112 511,00	130 806,00	48 712,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 2)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours		37 566,09		-37 566,09
238	Avances versées sur comm.immo.corp		37 566,09		-37 566,09
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		319 200,00	206 734,86	134 653,74	-22 188,60
10	Dotations, fonds divers et reserves	747 916,00	789 357,86		-41 441,86
10222	FCTVA	156 800,00	159 586,54		-2 786,54
10226	Taxe d'aménagement	7 159,84	45 815,16		-38 655,32
1068	Excédents de fonctionnement capita	583 956,16	583 956,16		
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa	90 000,00		90 000,00	
Total des recettes financières		837 916,00	789 357,86	90 000,00	-41 441,86
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 157 116,00	996 092,72	224 653,74	-63 630,46

021	Virement de la section de fonctionn	191 921,00			
040 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent	13 500,00	13 499,00		1,00
2804132	Bâtiments et installations	7 346,00	7 346,00		
28041582	Bâtiments et installations		6 153,00		-6 153,00
28041642	Bâtiments et installations	6 154,00			6 154,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		205 421,00	13 499,00	0,00	191 922,00
041 (5)	Opérations patrimoniales	12 729,00	12 728,60		0,40
2111	Terrains nus	12 729,00	12 728,60		0,40
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		218 150,00	26 227,60	0,00	191 922,40

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		1 375 266,00	1 022 320,32	224 653,74	128 291,94
---	--	---------------------	---------------------	-------------------	-------------------

Pour information		
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES****B2**

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
-----------------------------	--------------------	--	------------------------	---	------------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2020	Montant des tirages 2020	Montant des remboursements 2020		Encours restant dû au 31/12/2020
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)															
Néant															
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 450 000,00										
1641 Emprunts en euros					1 450 000,00										
00000323297	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DROME C			20/03/2010	150 000,00	F			3,73	3,73	EUR	A	P	N	A-1
00000805489	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DROME C			03/01/2014	350 000,00	F			2,80	2,80	EUR	A	P	N	A-1
00001188469	CREDIT AGRICOLE	23/05/2016		20/07/2017	300 000,00	F			0,81	0,81	EUR	A	P	N	A-1
A191907E000	CAISSE D EPARGNE LOIRE DROME A	17/06/2019		25/02/2020	650 000,00	F			1,16	1,16	EUR	A	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)															
Néant															
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)															
Néant															
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)															
16818 Autres prêteurs															
TOTAL GENERAL					1 450 000,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2020											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2020	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				1 003 564,81					103 133,87	11 607,02		2 152,21
1641 Emprunts en euros				1 003 564,81					103 133,87	11 607,02		2 152,21
00000323297	N			46 885,48	4,21	F		3,73	10 686,97	2 147,45		
00000805489	N			157 593,05	5,00	F		2,80	29 005,90	5 224,77		
00001188469	N			182 896,08	6,55	F		0,81	29 631,20	1 721,47		769,88
A191907E000	N			616 190,20	19,15	F		1,16	33 809,80	2 513,33		1 382,33
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
16818 Autres prêteurs												
TOTAL GENERAL				1 003 564,81					103 133,87	11 607,02		2 152,21

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2020 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 20(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2020(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	-----------------------------------	-------------	--------------------------------------	--------------------	------------------	------------------------------	------------------	------------------	--------------------	--	---------------------------------	--	--	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2020 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits						
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	1 003 564,81					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2020	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		1 003 564,81											
000032397	150000	46 885,48		CREDIT AGRICOLE		Taux	150000,00	01/01/2020					
0001188469	300000	182 896,08		CREDIT AGRICOLE		Taux	300000,00	23/06/2013					
000805489	350000	157 593,05		CREDIT AGRICOLE		Taux	350000,00	18/07/2013					
A191907E00	650000	616 190,20		CAISSE EPARGNE		Taux	650000,00	15/07/2019					
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total		1 003 564,81											

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
000032397	150000		3,73	3.73				A-1	A-1
0001188469	300000		0,81	0.81				A-1	A-1
000805489	350000		2,80	2.80				A-1	A-1
A191907E00	650000		1,16	1.16				A-1	A-1
Taux variable simple (total)									
Néant									



IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

A2.5

Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinan- cement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2020	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)						
NEANT						
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)						
NEANT						

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amort. et périodicité de rembt (6)	Capital restant dû au 31/12/2020	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Cont. initial	Cont. renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)				Intérêts	Capital
						Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.							
Néant																		
TOTAL												0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8
AUTRES DETTES	A2.9

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/2020 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.9 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		19/09/2017
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Participation au Département sécurisation pass niv	5
Linéaire	Subvention SDED réseaux RD93	5

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2020	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2020	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2020
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
Totaux généraux						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020

C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		2,00		2,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00		1,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	1,00		1,00			
TECHNIQUE		4,00	4,00	8,00			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00	3,00	4,00			
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2021)	C	1,00		1,00			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00		1,00			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C		1,00	1,00			
TECHNICIEN	B	1,00		1,00			
SOCIAL			4,00	4,00			
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DE	C		4,00	4,00			
ANIMATION		1,00		1,00			
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00		1,00			
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		7,00	8,00	15,00			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020

C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT TECHNIQUE		TECH	353			
AGENT DE SERVICE		S	348			
AGENT DE SERVICE		S	328			
REDACTEUR	B	ADM	415			
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020

C1.1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2020	C1.2

C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2020 (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
	NEANT

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.



IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt 08/03/2013	OGEC ST MAURICE	ASSOCIATION	ASSOCIATION	82 000,00
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2019	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2019 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2019 (%)
Taxe d'habitation	3 507 000,000	1,495 %	8,200 %	0,000 %	287 574,000	1,495 %
TFPB	2 528 000,000	3,258 %	13,980 %	0,000 %	353 414,000	3,258 %
TFPNB	114 800,000	2,208 %	40,570 %	0,000 %	46 574,000	2,208 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	6 149 800,000	2,226 %			687 562,000	2,442 %



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

<p>Présenté par Monsieur Gérard Crozier, Maire , A Allex, le 12/04/2021 Monsieur Gérard Crozier, Maire , Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire Monsieur Gérard Crozier, Maire s'étant retiré lors du vote. A Allex, le 12/04/2021</p>	<p>Nombre de membres en exercice : 23 Nombre de membres présents: Nombre de suffrages exprimés : VOTES - Pour : Contre : Abstentions :</p> <p>Date de convocation : 08/04/2021</p> <p style="text-align: right;">Les membres du Conseil Municipal,</p>
--	---

--	--

Certifié exécutoire par Monsieur Gérard Crozier, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ___/___/_____, et de la publication le ___/___/_____

A Allex, le ___/___/_____